



Baptême Républicain à Molandier : **Pièces à fournir**

Liste des documents à fournir :

- **Fiche de renseignement** (imprimé ci-joint)
- **Copie intégrale de l'acte de naissance** (en original) du futur baptisé de moins de 3 mois à demander :
 - A la mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France
 - Au service central de l'état civil situé à Nantes pour les Français nés à l'étranger.
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de loyer provenant d'un organisme (bailleur social, syndic), facture de fournisseur d'énergie, attestation de l'assurance logement, facture de téléphone fixe.
- **Pièce d'identité des parents et des parrains/marraines** : carte d'identité, passeport, titre de séjour.

Où déposer le dossier :

A la Mairie, 2 place Jeanne d'Arc, 11420 MOLANDIER.

Quand déposer le dossier :

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public le mercredi de 9h à 17h30 et vendredi de 9h à 17h.